

EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 24 FÉVRIER 2026

D_2026_001 examinée le 24 février 2026 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2025

Approuvée à l'Unanimité

D_2026_002 examinée le 24 février 2026 - Nomination de M. Gilles Simon, Directeur de Roscoff-Bloscon, Etablissement secondaire de BrestPort, au conseil d'administration de l'EPIC Port de Roscoff - Vieux Port

Approuvée à l'Unanimité

D_2026_003 examinée le 24 février 2026 - Budget Primitif 2026

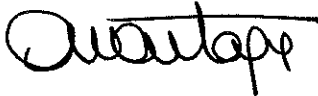
Approuvée à la Majorité

2 voix contre

Monsieur Eric GRALL, Monsieur Marc SIMON

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE

Le secrétaire,
Michel AUTRET



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs80089
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 51



République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

D_2026_001

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre février à 17 heures 00, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Gilles SIMON, Monsieur Eric GRALL

ABSENTS :

Monsieur Jean-Luc DERRIEN

EXCUSÉS :

Monsieur Marc SIMON a donné procuration à Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

Date de la convocation : 18 février 2026

Monsieur Michel AUTRET a été désigné secrétaire.

Madame la Présidente invite les membres du conseil d'administration à adopter le procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2025.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'Unanimité

- Approuvent le procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2025.

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

Le secrétaire,
Michel AUTRET



Madame la Présidente, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte - 35044 Rennes) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.

République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix

EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 24 OCTOBRE 2025**

L'an Deux Mil Vingt-cinq, le 24 OCTOBRE à DIX-SEPT Heures et TRENTE Minutes, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN, Monsieur Éric GRALL, Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN et Monsieur Marc SIMON.

En exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Date de la convocation : 17 octobre 2025

Monsieur Michel AUTRET a été désigné secrétaire.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 mai 2025
 - Utilisation de la délégation du Conseil d'Administration à la Présidente
- Délibération budgétaire modificative
- Tarifs 2026
- Participation de l'EPIC au financement des navettes estivales
- Convention relative à la répartition de la taxe sur les passagers à destination de l'île de Batz
- Convention bouquet de services numériques

DEL.2025/10/24-01 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 mai 2025

Madame la Présidente a invité les membres du conseil d'administration à adopter le procès-verbal de la réunion du 5 mai 2025.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'Unanimité :

- **ONT APPROUVÉ** le procès-verbal de la séance du 5 mai 2025.

- Utilisation de la délégation du Conseil d'Administration à la Présidente

Madame la Présidente rend compte de l'utilisation de la délégation qui lui a été attribuée en vertu de l'article L-2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Depuis la date de convocation du conseil d'administration du 5 mai 2025, elle a signé 4 décisions :

DECISION n° 2025-01 : Désignation nominative des membres : personnalités et personnalités qualifiées du jury de concours de maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement du Vieux-Port de Roscoff

DECISION n° 2025-02 : Tarification applicable pour l'indemnisation des membres du jury présents en tant que personnalités qualifiées : Indemnisation des membres du jury présents en tant que

personnalités qualifiées : Vacation ½ journée = 500 € HT, Vacation kilométriques (suivant barème fiscal 7CV maxi) ou déplacement train SNCF – billet 2ème classe.

DECISION n° 2025-03 : Décision annulée

DECISION n° 2025-04 : Travaux-reprises et réparations liées aux désordres du musoir du quai neuf – avenant au contrat n°2024-01 : avenant en plus-value au contrat à la société MERCERON TRAVAUX PUBLICS pour une plus-value de : 13 825.00 € H.T. Le montant du marché est ainsi porté de 136 313.10 € H.T. à 150 138.10 € H.T.

DECISION n° 2025-05 : Avenant n°1 : maîtrise d'œuvre – reprise et réparations liées aux désordres du musoir du Quai neuf : avenant en plus-value au contrat repris en objet et confié à la société ARTELIA BU, pour une plus-value de : 2 000.00 € H.T. Le montant du marché est ainsi porté de 19 220.00 € H.T. à 21 220.00 € H.T.

DEL.2025/10/24-02 – Délibération budgétaire modificative

Madame la Présidente a proposé d'adopter une décision budgétaire modificative afin de prendre en considération des modifications intervenues sur le budget.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'Unanimité :

- **ONT APPROUVÉ** la délibération budgétaire modificative.

DEL.2025/10/24-03 – Tarifs 2026

Les tarifs suivants ont été définis pour l'année 2026 :

- Tarifs du port
- Tarifs d'occupation du domaine public et droits de place
- Tarifs horodateur
- Tarifs d'outillage

Mme la Présidente a proposé d'approuver ses nouveaux tarifs.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'Unanimité :

- **ONT APPROUVÉ** les tarifs « du port », « occupation du domaine public et droits de place », et « d'outillage » pour l'année 2026.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à la Majorité (3 voix Contre : M. Éric Grall, M. Jean-Paul Chapalain et M. Marc Simon) :

- **ONT APPROUVÉ** les nouveaux tarifs « horodateur » pour l'année 2026.

DEL.2025/10/24-04 – Participation de l'EPIC au financement des navettes estivales

Pendant la saison estivale, les besoins en stationnement de la Ville de Roscoff sont importants. Les besoins vont de quelques instants à des stationnements de longue durée (plusieurs heures, la journée, voire plusieurs jours). Afin de désengorger les parkings du port et du centre-ville, et de permettre la rotation des véhicules, la collectivité a choisi de rendre ceux-ci payants. Dans un même temps elle a mis en avant des possibilités de stationnement à la périphérie de la ville. Afin de les rendre plus attractifs pour les visiteurs, outre la gratuité, la collectivité a mis en place deux navettes qui permettent de rejoindre l'embarquement pour l'île de Batz mais aussi les différents quartiers de la ville. Le transfert est gratuit pour le visiteur, néanmoins la navette a un coût pour la collectivité (de l'ordre de 62 533,34 € HT pour la saison). Compte tenu qu'une partie non négligeable des passagers de la navette sont à destination de l'île de Batz, que les recettes de la taxe sur les passagers sont encaissées par l'EPIC, il apparaît normal que l'EPIC Port de Roscoff – Vieux Port finance une partie du coût des navettes.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'Unanimité :

- **ONT APPROUVÉ** la participation de l'EPIC au financement des navettes estivales de la Ville de Roscoff pour un montant de 26 733,00 € HT.

DEL.2025/10/24-05 – Convention relative à la répartition de la taxe sur de l'île de Batz

Par une convention de délégation de service public en date du 1er janvier 2022 la Région Bretagne, en qualité d'autorité délégante, a confié à l'EPIC l'entretien et l'exploitation du Vieux port de Roscoff. Les travaux de réparation de l'estacade ont débuté le 15 septembre 2025 et se termineront le 15 juin 2026, l'accès au public sera interdit.

Après échanges entre les Parties, il a été convenu que durant cette période, les opérations d'embarquement et de débarquement des passagers des vedettes desservant l'île de Batz, lors des périodes de basse mer, seront exceptionnellement effectuées sur la panne de service du Port de plaisance de Roscoff-Bloscon dont l'exploitation est concédée à la CCI par la Région Bretagne en vertu d'un acte du 13 juillet 1973.

Par délibération n° DEL_2024-11-29-09, le Conseil d'administration de l'EPIC du 29 novembre 2024 a approuvé sur la période le montant de la redevance sur les passagers une redevance sur les passagers débarqués ou embarqués par des navires commerciaux.

L'assemblée générale de la CCI Finistère a, par délibération n° 250704-02 du 4 juillet 2025, également décidé de la modification des tarifs portuaires du port de Roscoff – Bloscon afin d'y intégrer une redevance sur les passagers débarqués ou embarqués par des navire commerciaux (ci-après « Redevance passagers »). La Région Bretagne, autorité concédante du port de Roscoff-Bloscon, a donné son accord sur cette modification des tarifs portuaires du port de Roscoff-Bloscon en date du 1er août 2025.

Pour faciliter la perception de la Redevance passagers, constitutive d'un droit de port au sens des dispositions du Code des transports, les Parties se sont rapprochées afin de définir ces conditions de déclaration auprès de l'administration des Douanes et de perception au moyen de la présente convention.

L'assemblée générale de la CCI Finistère prendra une délibération en novembre prochain, pour approuver les termes de la présente convention.

Mme la Présidente a demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver la convention relative à la répartition de la taxe sur les passagers à destination de l'île de Batz durant les travaux de réparation de l'estacade du 15 septembre 2025 au 15 juin 2026 et de l'autoriser à signer.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'Unanimité :

- **ONT APPROUVÉ** la convention relative à la répartition de la taxe sur les passagers à destination de l'île de Batz du 15 septembre 2025 au 15 juin 2026 et m'autorisez-vous à la signer.

DEL.2025/10/24-06 - Convention bouquet de services numériques

Le syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne a transmis une convention à signer avec l'Epic Port de Roscoff – Vieux Port pour l'accès au bouquet de services numériques. Le syndicat mixte a pour mission de :

- Mettre à la disposition des organismes éligibles un bouquet de services numériques mutualisé
- Assister et accompagner les organismes éligibles à la mise en œuvre et à l'utilisation du bouquet de services et, plus largement, au développement des usages numérique ;
- Animer les communautés métiers des collectivités utilisatrices des services.

L'Epic a déjà recours aux services numériques de Mégalis.

Mme la Présidente a demandé aux membres du conseil d'administration l'autorisation de renouveler la convention avec Mégalis Bretagne et de l'autoriser à signer.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'Unanimité :

- **ONT APPROUVÉ** le renouvellement de la convention avec Mégalis Bretagne et m'autorisez-vous à la signer.

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

Le Secrétaire,
Michel AUTRET



République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

D_2026_002

**OBJET : NOMINATION DE M. GILLES SIMON, DIRECTEUR DE ROSCOFF-BLOSCON, ETABLISSEMENT
SECONDAIRE DE BRESTPORT, AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT**

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre février à 17 heures 00, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Gilles SIMON, Monsieur Eric GRALL

ABSENTS :

Monsieur Jean-Luc DERRIEN

EXCUSÉS :

Monsieur Marc SIMON a donné procuration à Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

Date de la convocation : 18 février 2026

Monsieur Michel AUTRET a été désigné secrétaire.

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Roscoff, DEL.2021/12/20-06 du 21 décembre 2021 créant l'EPIC Port de Roscoff - Vieux Port,

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Roscoff, DEL.2021/12/20-07 du 21 décembre 2021 désignant les membres de l'EPIC Port de Roscoff - Vieux Port,

Vu l'article 4 des statuts de l'EPIC Port de Roscoff - Vieux Port,

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Roscoff, du 27 janvier 2026, approuvant la nomination de M. Gilles SIMON, membre du Directoire de BrestPort, en qualité de représentant du port de Roscoff-Bloscon au sein du Conseil d'administration.

Considérant que, depuis le 1er janvier 2026, BrestPort, dont le Président est Monsieur Christophe CHABERT, assure l'exploitation et la gestion du port de Roscoff-Bloscon en remplacement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix.

Considérant le courrier en date du 15 janvier 2026 de Monsieur Christophe CHABERT, Président du Directoire de BrestPort, désignant Monsieur Gilles SIMON, membre du Directoire de BrestPort, pour assurer la direction du port de Roscoff-Bloscon et représenter BrestPort au sein des instances et partenariats locaux.

Madame la Présidente, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte - 35044 Rennes) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 029-909290215-20260224-D_2026_002-DE

Madame la Présidente propose de procéder à la désignation d'un représentant du port de Roscoff-Bloscon. Madame la Présidente propose de nommer Monsieur Gilles SIMON, membre du Directoire de BrestPort, en qualité de représentant du port de Roscoff-Bloscon au sein du Conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'Unanimité

- APPROUVENT la désignation de M. Gilles SIMON au conseil d'administration de l'EPIC Port de Roscoff Vieux Port.

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

Le secrétaire,
Michel AUTRET



Madame la Présidente, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte - 35044 Rennes) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.

République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

D_2026_003

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre février à 17 heures 00, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Gilles SIMON, Monsieur Eric GRALL

ABSENTS :

Monsieur Jean-Luc DERRIEN

EXCUSÉS :

Monsieur Marc SIMON a donné procuration à Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

Date de la convocation : 18 février 2026

Monsieur Michel AUTRET a été désigné secrétaire.

Madame la Présidente informe les membres du conseil d'administration que les résultats reportés aux 001 et 002 ainsi que la ligne budgétaire au 1068 sont provisoires.

Elle propose au conseil d'administration d'approuver le document budgétaire 2026 (PJ N°1) qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à :

+ 935 632,85 € en section de fonctionnement,

+ 477 152,85 € en section d'investissement.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à la Majorité

Voix contre : 2

Monsieur Eric GRALL, Monsieur Marc SIMON

- APPROUVENT le budget 2026.

Madame la Présidente, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte - 35044 Rennes) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 029-909290215-20260224-D_2026_003-DE

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

Le secrétaire,
Michel AUTRET



Madame la Présidente, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte - 35044 Rennes) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.

ETAT DES RESTES A REALISER AU 31/12/2025

EPIC PORT DE ROSCOFF

DEPENSES

Frais d'études

2031 10 540,00 € CEREMA (diagnostic maçonneries du môle de Pen Ar Vi) engagement n°60

Concessions et droits similaires

2051 3 110,00 € IDEATION (logiciel fluxnet) engagement 59

Installations, matériel et outillage techniques

2158 7 250,00 € PROLIANS (cisaille coupe chaîne) engagement 71/2025
2188 350,00 € Téléphone portable Samsung

Installations, matériel et outillage techniques

2315 470,00 € QUALIAD (diag amiante avant démolition /plom bâtiments port) engagement 44
2315 60 000,00 € AIA/Radar/SEM Breizh/Dynalogic
MO aménagement du Vieux Port marché n°1/2023

TOTAL 81 720,00 €

RECETTES

Autres dettes

1311 5 041,75 €

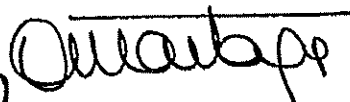
TOTAL 5 041,75 €

A ROSCOFF, le 22 janvier 2026

La Présidente,

Odile THUBERT MONTAGNE

(EPIC PORT DE ROSCOFF)
VIEUX PORT
cs60089
{ 29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
{ Siret 909 290 215 00013-APE 6224A



BUDGET PRIMITIF 2026 PROJET BUDGET EPIC
--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
RAN	
DEPENSES	540 200,00
AMORTISSEMENTS	30 000,00
INTERETS	
VIREMENT	365 432,85
TOTAL	935 632,85

RECETTES	
RAN	319 852,85
RECETTES	615 780,00
AMORTISSEMENTS	
TOTAL	935 632,85

INVESTISSEMENT

DEPENSES	
DEFICIT	
RAR	81 720,00
KAL	
AMORTISSEMENTS	
TRAVAUX	209 200,00
DISPO TRAVAUX	186 232,85
TOTAL	477 152,85

RECETTES	
EXCEDENT	33 279,63
RAR	5 041,75
AFFECTATION	43 398,62
AMORTISSEMENTS	30 000,00
VIREMENT	365 432,85
SUBVENTION	
EMPRUNT	
TOTAL	477 152,85

EPIC PORT DE ROSCOFF-VIEUX PORT
Budget 2026

PROJETS D'AMENAGEMENTS ET TRAVAUX 2026		
IMPUTATION	NATURE DE LA DEPENSE	MONTANT
2315	Réaménagement Port : Concours Architecte	120 000,00
2315	Réaménagement Port : AMO T2 T3	24 000,00
2031	Sondages et analyses échantillons Pen ar Vil	20 000,00
2157	Barrage anti pollution/fixe,absorbant et kit	3 200,00
2157	Bateau de servitude	35 000,00
2315	Reprise tranchée cale de la barge	5 000,00
2157	Panneaux signalisation (Barge, Grues,...)	2 000,00
	TOTAL	209 200,00

Préparation budget primitif - Présentation par compte

308 - EPIC PORT DE ROSCOFF- VIEUX PORT / 11 - EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT / 2026

Fonctionnement-Dépense	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
011 Charges à caractère général								
6061 Fournitures non stockables (eau, énergie...)	27 000,00	27 000,00	26 094,98	96,65		33 500,00	33 500,00	124,07
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	8 000,00	8 000,00	8 762,47	109,53		10 000,00	10 000,00	125,00
6064 Fournitures administratives	700,00	700,00	309,53	44,23		700,00	700,00	100,00
6066 Carburants	1 000,00	1 000,00	1 113,37	111,34		1 350,00	1 350,00	135,00
6068 Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00				
611 Sous-traitance générale	5 400,00	5 400,00	4 835,90	89,55		5 000,00	5 000,00	92,59
6135 Locations mobilières	0,00	0,00	653,28	0,00		1 000,00	1 000,00	
61521 Entretien et réparations bâtiments publics	150 000,00	150 000,00	162 491,05	108,33		2 500,00	2 500,00	1,67
61523 Entretien et réparations réseaux	2 200,00	2 200,00	5 182,25	235,56				
61528 Entretien et réparations autres biens immobiliers	13 150,00	13 150,00	642,00	4,88		10 000,00	10 000,00	76,05
61551 Matériel roulant	3 700,00	3 700,00	179,17	4,84		3 500,00	3 500,00	94,59
61558 Autres biens mobiliers	0,00	0,00	11 535,20	0,00		26 000,00	26 000,00	
6156 Maintenance	26 000,00	26 000,00	7 487,56	28,80		8 000,00	8 000,00	30,77
6161 Multirisques	33 000,00	33 000,00	29 457,63	89,27		35 000,00	35 000,00	106,06
6226 Honoraires	8 160,00	8 160,00	500,00	6,13		2 000,00	2 000,00	24,51
6227 Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	1 980,00	13,20		2 000,00	2 000,00	13,33
6231 Annonces et insertions	300,00	300,00	0,00	0,00		500,00	500,00	166,67
6236 Catalogues et imprimés	300,00	300,00	405,00	135,00				
6238 Divers	0,00	0,00	550,00	0,00				
6251 Voyages et déplacements	800,00	800,00	339,33	42,42		1 000,00	1 000,00	125,00
6261 Frais d'affranchissement	500,00	500,00	890,64	178,13		1 250,00	1 250,00	250,00
6262 Frais de télécommunications	700,00	700,00	685,34	97,91		700,00	700,00	100,00
627 Services bancaires et assimilés	2 500,00	2 500,00	2 760,36	110,41		3 000,00	3 000,00	120,00

Préparation budget primitif - Présentation par compte

308 - EPIC PORT DE ROSCOFF- VIEUX PORT / 11 - EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT / 2026

	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)
Fonctionnement-Dépense								
6288 Autres	1 000,00	1 000,00	2 971,70	297,17		5 500,00	5 500,00	550,00
63512 Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total 011 Charges à caractère général	299 410,00	299 410,00	269 826,86	90,12		152 500,00	152 500,00	50,93
012 Charges de personnel et frais assimilés								
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	81 600,00	81 600,00	79 234,14	97,10		75 000,00	75 000,00	91,91
6311 Taxe sur les salaires	0,00	0,00	0,00	0,00				
6332 Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00				
6411 Salaires, appointements, commissions de base	160 000,00	160 000,00	110 385,71	68,99		142 700,00	142 700,00	89,19
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	41 000,00	41 000,00	52 775,00	128,72				
6452 Cotisations aux mutuelles	4 000,00	4 000,00	5 958,07	148,95				
6453 Cotisations aux caisses de retraite	2 500,00	2 500,00	4 502,27	180,09				
6458 Cotisations aux autres organismes sociaux	1 200,00	1 200,00	1 053,87	87,83				
Total 012 Charges de personnel et frais assimilés	290 300,00	290 300,00	253 909,16	87,46		217 700,00	217 700,00	74,99
023 Virement à la section d'investissement								
023 Virement à la section d'investissement	52 666,00	142 029,18	0,00	0,00		365 432,85	365 432,85	257,29
Total 023 Virement à la section d'investissement	52 666,00	142 029,18	0,00	0,00		365 432,85	365 432,85	257,29
042 Opérations d'ordre de transfert entre section								
6811 Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	35 000,00	35 000,00	28 214,30	80,61		30 000,00	30 000,00	85,71
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre section	35 000,00	35 000,00	28 214,30	80,61		30 000,00	30 000,00	85,71

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 029-909290215-20260224-D_2026_003-DE

Préparation budget primitif - Présentation par compte

308 - EPIC PORT DE ROSCOFF-VIEUX PORT / 11 - EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT / 2026

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Fonctionnement-Dépense								
65 Autres charges de gestion courante								
6518 Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	30 600,00	30 600,00	26 334,88	86,06		50 000,00	50 000,00	163,40
6535 Formation	1 520,00	1 520,00	1 252,00	82,37		5 000,00	5 000,00	328,95
6552 Subventions d'équipement versées	0,00	23 000,00	1 421,84	6,18				
6586 Revers. excédent collectivité rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00				
6588 Autres charges diverses de gestion courante	30 000,00	30 000,00	27 438,21	91,46		45 000,00	45 000,00	150,00
Total 65 Autres charges de gestion courante	62 120,00	85 120,00	56 446,93	66,31		100 000,00	100 000,00	117,48
69 Impôts sur les bénéfices et assimilés								
6951 Impôts sur les bénéfices	40 000,00	40 000,00	32 144,00	80,36		70 000,00	70 000,00	175,00
Total 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés	40 000,00	40 000,00	32 144,00	80,36		70 000,00	70 000,00	175,00
Total Fonctionnement - Dépense	779 496,00	891 859,18	640 541,25	71,82		935 632,85	935 632,85	104,91

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 029-909290215-20260224-D_2026_003-DE

Préparation budget primitif - Présentation par compte

308 - EPIC PORT DE ROSCOFF- VIEUX PORT / 11 - EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT / 2026

	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)
Fonctionnement-Recette								
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)								
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00	112 363,18	112 363,18	100,00		319 852,85	319 852,85	284,66
Total 002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00	112 363,18	112 363,18	100,00		319 852,85	319 852,85	284,66
013 Atténuations de charges								
64198 Autres remboursements	0,00	0,00	1 450,68	0,00				
6459 Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	3 812,94	0,00				
Total 013 Atténuations de charges	0,00	0,00	5 263,62	0,00				
70 Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises								
70821 Droit de port REPP	194 770,00	194 770,00	258 784,86	132,86		200 000,00	200 000,00	102,69
70822 Taxes sur les marchandises	5 490,00	5 490,00	5 933,00	108,07		5 600,00	5 600,00	102,00
70823 Taxes sur les passagers	56 336,00	56 336,00	56 177,00	99,72		44 500,00	44 500,00	78,99
7083 Locations diverses	43 200,00	43 200,00	44 385,64	102,74		43 200,00	43 200,00	100,00
7084 Mise à disposition de personnel facturée	0,00	0,00	5 505,17	0,00				
Total 70 Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	299 796,00	299 796,00	370 765,47	123,67		293 300,00	293 300,00	97,83
75 Autres produits de gestion courante								
7541 Redevance de stationnement	240 000,00	240 000,00	266 363,96	110,98		250 000,00	250 000,00	104,17
7588 Autres	0,00	0,00	17 638,19	0,00		20 000,00	20 000,00	
75881 Droits de place	35 700,00	35 700,00	27 613,15	77,35		20 000,00	20 000,00	56,02

Préparation budget primitif - Présentation par compte

308 - EPIC PORT DE ROSCOFF- VIEUX PORT / 11 - EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT / 2026

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Fonctionnement-Recette								
75882 Redevances d'occupation du domaine public	34 000,00	34 000,00	32 263,27	94,89		32 480,00	32 480,00	95,53
Total 75 Autres produits de gestion courante	309 700,00	309 700,00	343 878,57	111,04		322 480,00	322 480,00	104,13
77 Produits exceptionnels								
778 Autres produits exceptionnels	170 000,00	170 000,00	171 521,88	100,90				
Total 77 Produits exceptionnels	170 000,00	170 000,00	171 521,88	100,90				
Total Fonctionnement - Recette	779 496,00	891 859,18	1 003 792,72	112,55		935 632,85	935 632,85	104,91

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 029-909290215-20260224-D_2026_003-DE

Préparation budget primitif - Présentation par compte

308 - EPIC PORT DE ROSCOFF- VIEUX PORT / 11 - EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT / 2026

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Investissement-Dépense								
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté								
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00				
20 Immobilisations incorporelles								
2031 Frais d'études	0,00	80 000,00	0,00	0,00	10 540,00	20 000,00	30 540,00	38,18
2051 Concessions et droits similaires	0,00	3 200,00	0,00	0,00	3 110,00		3 110,00	97,19
Total 20 Immobilisations incorporelles	0,00	83 200,00	0,00	0,00	13 650,00	20 000,00	33 650,00	40,44
21 Immobilisations corporelles								
2153 Installations à caractère spécifique	54 300,00	54 300,00	21 003,96	38,68				
2155 Outillage industriel	0,00	0,00	0,00	0,00				
2157 Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	0,00	0,00	0,00	0,00		40 200,00	40 200,00	
2158 Installation, matériel et outillages techniques - Autres	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	7 250,00		7 250,00	362,50
2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	2 500,00	2 500,00	1 882,91	75,32				
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00				
2188 Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00		350,00	
Total 21 Immobilisations corporelles	58 800,00	58 800,00	22 886,27	38,92	7 600,00	40 200,00	47 800,00	81,29
23 Immobilisations en cours								
2315 Installations, matériel et outillage techniques	196 350,00	178 350,00	44 856,65	25,15	60 470,00	335 232,85	395 702,85	221,87

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 029-909290215-20260224-D_2026_003-DE

Préparation budget primitif - Présentation par compte

308 - EPIC PORT DE ROSCOFF- VIEUX PORT / 11 - EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT / 2026

	Exercice précédent		% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté			Total réalisé	Proportions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Investissement-Dépense								
2318 Autres immobilisations corporelles	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00				
Total 23 Immobilisations en cours	197 850,00	179 850,00	44 856,65	24,94	60 470,00	335 232,85	220,02	
Total Investissement - Dépense	256 650,00	321 850,00	67 742,92	21,05	81 720,00	395 432,85	148,25	

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 029-909290215-20260224-D_2026_003-DE

Préparation budget primitif - Présentation par compte

308 - EPIC PORT DE ROSCOFF- VIEUX PORT / 11 - EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT / 2026

	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations		
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent
Investissement-Recette									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	32 424,32	32 424,32	100,00		33 279,63	33 279,63	102,64	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)
Total 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	32 424,32	32 424,32	100,00		33 279,63	33 279,63	102,64	
021 Virement de la section d'exploitation									
021 Virement de la section d'exploitation	52 666,00	142 029,18	0,00	0,00		365 432,85	365 432,85	257,29	
Total 021 Virement de la section d'exploitation	52 666,00	142 029,18	0,00	0,00		365 432,85	365 432,85	257,29	
040 Opérations d'ordre de transfert entre section									
28153 Installations à caractère spécifique	5 833,30	5 833,30	15 507,30	265,84		17 600,00	17 600,00	301,72	
28154 Matériel industriel	5 833,34	5 833,34	4 127,60	70,76		4 500,00	4 500,00	77,14	
28155 Outillage industriel	5 833,34	5 833,34	274,73	4,71		300,00	300,00	5,14	
28158 Amortissement instali., mat. et outillages techniques - Autres	0,00	0,00	2 846,07	0,00		2 280,00	2 280,00		
28181 Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00	174,80	0,00		210,00	210,00		
28182 Matériel de bureau et matériel informatique	5 833,34	5 833,34	3 632,50	62,27		3 650,00	3 650,00	62,57	
28183 Matériel de bureau et matériel informatique	5 833,34	5 833,34	652,55	11,19		630,00	630,00	10,80	
28184 Mobilier	5 833,34	5 833,34	473,75	8,12		500,00	500,00	8,57	
28188 Autres	0,00	0,00	525,00	0,00		330,00	330,00		
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	35 000,00	35 000,00	28 214,30	80,61		30 000,00	30 000,00	85,71	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

308 - EPIC PORT DE ROSCOFF- VIEUX PORT / 11 - EPIC PORT DE ROSCOFF - VIEUX PORT / 2026

	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)
Investissement-Recette								
10 Dotations, fonds divers et réserves								
1064 Réserves réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00				
1068 Autres réserves	0,00	40 383,93	40 383,93	100,00		43 398,62	43 398,62	107,47
Total 10	0,00	40 383,93	40 383,93	100,00		43 398,62	43 398,62	107,47
13 Subventions d'investissement								
1311 Etat et établissements nationaux	5 041,75	5 041,75	0,00	0,00	5 041,75		5 041,75	100,00
Total 13	5 041,75	5 041,75	0,00	0,00	5 041,75		5 041,75	100,00
16 Emprunts et dettes assimilées								
1641 Emprunts en euros	163 942,25	66 970,82	0,00	0,00				
16878 Remb. autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total 16	163 942,25	66 970,82	0,00	0,00				
Total Investissement - Recette	256 650,00	321 850,00	101 022,55	31,39	5 041,75	472 111,10	477 152,85	148,25

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 029-909290215-20260224-D_2026_003-DE